



DOSSIER : N° DP 017 462 24 P0006

Déposé le : 27/03/2024

Complété le : 25/04/2024

Demandeur : Monsieur BOBOEUF Yoann

Demeurant à : 22 rue de Villacoublay 78140 VELIZY VILLACOUBLAY

Nature des travaux : Rénovation toiture de véranda

Sur un terrain sis à : 7 Coeur de Bourg à VENERAND (17100)

Référence(s) cadastrale(s) : 462 AN 705

COMMUNE de VENERAND

**ARRÊTÉ**  
**de non-opposition à une déclaration préalable**  
**délivré par le Maire au nom de la commune**

Le Maire,

Vu la déclaration préalable susvisée,

Vu l'objet de la déclaration :

- Pour la rénovation d'une toiture de véranda ;
- sur un terrain situé 7 Coeur de Bourg à VENERAND (17100) ;

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L.421-1 et suivants, R.421-1 et suivants,

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 03-07-2018,

Vu le règlement y afférent, notamment celui de la zone Ua,

Vu les plans joints à la demande,

Vu les pièces complémentaires déposées en mairie le 25/04/2024,

**ARRÊTE**

**Article 1 - DECISION**

La présente déclaration préalable fait l'objet d'une décision de **non-opposition**.

**Article 2 - INFORMATIONS**

Les eaux pluviales seront résorbées au maximum par infiltration sur la parcelle.

**Article 3 - ACHEVEMENT TRAVAUX**

La Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT) devra être envoyée en 3 exemplaires en mairie dès réalisation de la totalité des travaux.

VENERAND, le 20 MAI 2024

Le Maire,  
Françoise LIBOUREL

